1787

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU ROI

Par Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

PETIT AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il a couru, & il court encore dans le Public, des Copies de ce Mémoire ; nous sçavons même qu'on en prépare une Édition ; mais le tout est infidele & plein de fautes. Notre Édition ne présente pas les mêmes inconvénients : il suffit de la lire pour en être convaincu, ce qui nous dispense de dire d'où nous la tenons.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU ROI

Par Mgr. le DUC D'ORLÉANS,

ET SIGNÉ

Par M. le Marquis DU CREST,
ſon Chancelier.

Le XX Août M. DCC. LXXXVII.



EN FRANCE,
Et ſe trouve chez les Marchands de Marrons.

1787.



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU ROI

Par S. A. S. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS, *& ſigné par M. le Marquis* DU CREST, *ſon Chancelier, le 20 Août 1787.*

LE Roi n'a ceſſé de manifeſter, depuis qu'il eſt ſur le trône, le deſir ardent de rendre ſes peuples heureux. Par quelle fatalité faut-il qu'il ait été ſi conſtamment trompé ? Les erreurs où il a été induit juſqu'à préſent n'ont produit encore d'autre effet que celui de reculer le bien qu'il deſire avec tant d'ardeur ; mais le funeſte coup d'autorité qu'on vient de lui faire frapper peut

avoir les ſuites les plus déſaſtreuſes. Un Roi ſi bon, ſi fait pour être aimé, adoré de tous ſes ſujets, ne ſera-t-il jamais environné d'autres Conſeillers que de ceux dont l'intérêt perſonnel étant de ſe maintenir dans le pouvoir qu'ils tiennent de lui, accedent mutuellement aux volontés les uns des autres, & forment par-là la ligue la plus coupable, pour écarter ſans ceſſe du trône l'auguſte vérité, ſon plus ferme appui? Les Miniſtres peuvent-ils conſerver toujours le pouvoir d'identifier leur volonté perſonnelle avec la volonté Royale? Leurs intérêts, leurs haines, leurs paſſions, peuvent-ils reſter toujours le ſeul mobile de toutes les actions du Souverain? Louis XV, l'objet de l'amour des peuples en 1744, n'a laiſſé qu'une mémoire flétrie dans le cœur de ſes ſujets. Pourquoi? C'eſt que dans l'intervalle des trente années qui ſe ſont écoulées depuis, une foule d'Arrêts de ſon Conſeil, *dont il n'avoit aucune connoiſſance*, émanés des ſeuls caprices, des ſeules fantaiſies de ſes Miniſtres, ont porté le trouble & la déſolation dans une infinité de familles; c'eſt qu'*une foule de lettres de cachet* ont privé de la liberté,

ont précipité dans des cachots infames où ils font peut-être morts de misere & de chagrin, une infinité de citoyens que le Roi n'avoit jamais vus, dont il ignoroit jusqu'aux noms, & dont les malheurs n'ont servi que la haine ou les passions des Ministres; c'est qu'une foule d'impôts nouveaux, établis arbitrairement, perçus arbitrairement, n'ont pu doubler les revenus du Roi qu'en portant dans les campagnes un degré de misere dont il est impossible de se faire une idée, quand on ne l'a pas observé de près; & dont je suis en état de présenter le tableau effrayant, mais vrai. Tant & de si grands malheurs ne peuvent, ne doivent être attribués qu'à cette suite non interrompue de tyrans subalternes, connus sous le nom de *Ministres du Roi*, que les peuples ont vus se succéder si rapidement les uns aux autres, comme ces nuages épais que le vent n'emporte pas encore assez vîte pour les empêcher de lancer la foudre. On parle sans cesse au Roi de son autorité, de la nécessité de la maintenir, de la soutenir avec vigueur. Oui, sans doute, le pouvoir du Roi est très-grand; mais plus il est grand, plus il

devroit être éclairé, & il ne l'eſt pas. Plus le Roi eſt puiſſant, moins ſes Miniſtres devroient l'être. Si le Roi, avec l'exercice du pouvoir qu'il a entre les mains, épouſe les intérêts & les paſſions de ſes Miniſtres, les Miniſtres épouſeront ceux de leurs favoris & de leurs ſubalternes, les ſubalternes ceux de leurs ſous-ſubalternes, & de cette hiérarchie calamiteuſe du pouvoir Royal doit réſulter néceſſairement un ſyſtême abominable de tyrannie & de vexations. Il y a quarante ans que les peuples ſont les triſtes victime de ce ſyſtême funeſte. C'eſt tromper indignement le Roi de le laiſſer croire qu'ils ne peuvent pas s'en laſſer.

Tout le mal qui s'eſt fait depuis un ſiecle; tout celui qui ſe prépare ſous le nom ſacré du Roi, a aliéné & aliene de plus en plus les eſprits, & écarte ſans ceſſe Sa Majeſté du but auquel Elle n'a ceſſé de prétendre depuis qu'Elle eſt ſur le Trône, celui de mériter & d'obtenir l'amour de ſes Peuples. Je ſçais combien cette vérité eſt triſte & affligeante pour le cœur paternel de Sa Majeſté; mais c'eſt un devoir de plus pour un ſujet fidele & reſpectueux, d'oſer

le déclarer. L'amour des Peuples eſt la vraie ſource de la richeſſe & de la puiſſance des Rois : tarir cette ſource précieuſe, inépuiſable, par les conſeils les plus perfides, eſt donc le plus grand crime d'un Sujet envers ſon Souverain, celui qui mérite le plus de lui être dénoncé avec force. Tel eſt l'objet de la conduite actuelle du Miniſtere, & qui n'eſt, au reſte, que la ſuite d'un funeſte ſyſtême, ſuivi conſtamment depuis un ſiecle. Que de malheurs peut produire une conduite ſi criminelle ! Qui oſera garantir la tranquillité des Provinces, lorſqu'on y préſentera les Edits & Déclarations à l'enregiſtrement ? ſur-tout lorſqu'en les recevant le Peuple apprendra la translation du Parlement de Paris à Troyes ? Peut-on ſe flatter qu'il n'y ait pas une ſédition, peut-être une révolte ouverte à Toulouſe, à Bordeaux, à Rennes, à Rouen ? Le mécontentement général du Peuple ne doit-il pas faire craindre que ces terribles étincelles n'allument rapidement un funeſte incendie, qu'il ſera difficile d'éteindre, quand il ſera devenu général ? Sans doute les Miniſtres du Roi lui cachent des dangers ſi

éminents ; car je ne puis croire qu'ils oſent conſeiller à Sa Majeſté, en lui laiſſant prévoir une révolte générale, d'armer ſes Sujets contre ſes Sujets, & d'établir, par la force des armes, des Impoſitions ſi calamiteuſes. Le Roi doit compter ſans doute ſur la fidélité, ſur l'attachement le plus inviolable de toute ſa Nobleſſe, de tous les Princes de ſon Sang ; mais on n'a pas vu, depuis plus d'un ſiecle, des Français armés contre des Français. La Nobleſſe eſt-elle ſûre de ſe faire obéir ? Quelle utilité le Roi recevroit-il de ſon zele, de ſon dévouement, ſi l'accord unanime & conſtant, ſi l'union générale de tous les Magiſtrats du Royaume, dont l'inamovibilité eſt non ſeulement une des baſes de notre conſtitution, mais a même été formellement reconnue par le Roi à ſon avénement au Trône ; ſi, dis-je, cette union redoutable, paroiſſant n'avoir pour objet que le bonheur du Peuple, fortifie, augmente de plus en plus l'eſprit de révolte ? Et ſi, dans ces circonſtances critiques, où les Finances du Roi ſont dans un ſi affreux déſordre, où ſon armée eſt ſi foible & ſi mal conſtituée, des

voiſins puiſſants & jaloux, dont les Troupes ſont en mouvement, entrent à main armée dans le Royaume!..... Ecartons une idée ſi effrayante. Voilà le mal; montrons le remede.

J'ignore ſi le Roi, dont les idées bienfaiſantes m'ont pénétré d'amour, ſans avoir jamais approché de ſa perſonne, lira cet écrit; mais je ſçais bien que je cours de grands riſques à eſſayer ſeulement de le lui faire parvenir, en devenant l'objet de la haine, & peut-être la victime des Miniſtres, dont j'oſe attaquer ſi directement l'autorité. N'importe, mon amour pour la perſonne d'un Souverain, que je ſuis sûr être bon, & dont les Miniſtres travaillent avec tant d'ardeur à lui aliéner l'eſprit de ſes Peuples, mon attachement à mon pays, mon enthouſiaſme pour la gloire, me forcent de dire la vérité. Puiſſe-t-elle pénétrer juſqu'au ſanctuaire ſacré qui devroit être ſon aſyle, & dont elle eſt toujours écartée avec tant de ſoins!

Je crois impoſſible que le déficit excede cinquante millions; je crois qu'il peut être couvert ſans Impôts. S'il ne peut pas l'être ſans Impôts, je crois qu'on ne peut pas, qu'on ne

doit pas mettre des Impôts ſans *montrer l'étendue préciſe & exacte du déficit.* Je crois, s'il faut des Impôts, qu'on ne pouvoit pas en choiſir de plus déſaſtreux que ceux que M. l'Archevêque de Toulouſe a propoſés au Roi, & qui ne ſont que les mêmes Impôts, rendus bien plus funeſtes, qu'avoit propoſés ſon Prédéceſſeur, qu'il perſécute aujourd'hui avec un ſi grand acharnement ; je crois que la ſévérité que les Miniſtres ont fait déployer au Roi contre le Parlement de Paris, ne ſervira qu'à aigrir davantage l'eſprit des Peuples, ſans pouvoir jamais donner aucune exécution à l'Impôt du Timbre & à la Subvention Territoriale, que je regarde comme impoſſible à percevoir ; je crois juſte & néceſſaire que le Roi renonce au droit d'impoſer ſes Peuples ſans leur conſentement ; juſte, parce que tout Impôt nouveau envahit la propriété des Sujets, qui n'appartient au Souverain que dans des Etats deſpotiques ; néceſſaire, parce que c'eſt le ſeul moyen de ramener les Parlements, & ſur-tout parce que je ſuis en état de démontrer que l'inſtabilité continuelle des Impôts, ſuivant les ſeuls caprices

& les fantaisies des Ministres, est non seulement le principe des plus grandes calamités publiques, mais encore n'ajoute même rien, à la longue, au revenu du Souverain ; je crois que tous les Ministres actuels du Roi sont coupables du plus grand crime, en compromettant l'autorité du Roi, pour conserver la leur, & sur-tout en multipliant sans cesse, pour satisfaire leurs ressentiments particuliers, des coups d'autorité entiérement inutiles, qui ne servent qu'à aliéner l'esprit des Peuples, & pourroient peut-être finir par faire perdre au Roi & à la Reine cet amour si doux, si consolant & si facile à leur obtenir ; je crois que le renvoi de tout le Ministere actuel, & la nomination d'un nouveau Ministere est le seul moyen de conserver l'autorité du Roi ; je crois qu'un grand Souverain ne peut pas perdre son autorité en réparant les injustices qui ont été faites en son nom ; qu'il est beau, qu'il est grand de lui voir révoquer ses Ministres quand ils ont abusé de sa confiance ; que le vrai coup d'autorité est de rompre la ligue coupable qu'ils ont formée autour de lui, & de secouer l'espece de

tutelle où ils ont juré de l'entretenir ; je crois que ce véritable coup d'autorité, appuyé & soutenu par des actes de bonté & de bienfaisance, dont il seroit immédiatement accompagné, comme l'ouverture de toutes les prisons d'Etat, la démolition de la Bastille, enivreroit les Peuples d'amour, & que les bénédictions, les acclamations multipliées de tous les Sujets de Sa Majesté, en lui faisant goûter le bonheur le plus pur dont Elle ait jamais joui, lui donneroit une autorité bien supérieure à celle dont Elle jouit actuellement, & qui peut être si fort compromise par le despotisme outré du Ministere actuel ; je crois qu'un nouveau Ministere, composé tel que je l'imagine, & dont l'autorité seroit limitée par des conseils particuliers, attachés à chaque Département, semblables à ceux qui avoient été institués au commencement de la Régence, (mais que les Ministres ont eu grand soin de faire abolir), rétabliroit entiérement les affaires ; je crois qu'il faudroit y ajouter un sur-Intendant des Finances, auquel tous les Ministres rendissent compte pour la partie de la Finance, & que ce n'est

qu'un ſemblable ſur-Intendant des Finances qui pût y rétablir un ordre fixe & invariable, en rapportant à un centre commun toutes les dépenſes qui ſe font dans tous les Départements; je crois que tout *petit ambitieux* qui promettra de rétablir l'ordre dans les Finances, en ne prenant le Département que dans la circonſcription actuelle, en impoſera au Roi, qu'il ne pourra que pallier le mal, & le rendre enſuite peut-être irrémédiable; je crois que ſi le *Roi me chargeoit* de cette maniere de l'Adminiſtration de ſes Finances, je lui rendrois à lui & à la Reine, l'amour des Peuples, & que je releverois la recette au-deſſus de la dépenſe, ſans avoir à craindre de nouvelles Remontrances des Parlements, ſans mettre aucun Impôt, ſans attaquer aucune propriété, ſans violer aucun privilege, ſans même diminuer l'éclat du Trône; mais j'affirme, en même-temps que je refuſerois le Miniſtere des Finances, même avec l'entrée au Conſeil, ſi on le renfermoit dans la ſeule circonſcription actuelle.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter.

J'ai quarante mille écus de rente, une réputation intacte, & la plus belle Place peut-être du Royaume; son traitement, la considération qu'elle donne, sa stabilité, & le bien qu'elle fournit les occasions de faire, ajoutent encore à son éclat. L'Administration importante dont je suis chargé est la plus analogue avec celle du Roi, puisqu'elle contient une grande partie des Droits Régaliens, les parties Casuelles, le Contrôle des Actes, le Centieme Denier, les Aides, &c.

Comblé de biens, d'honneur, de considération bien au-delà de ce que j'aurois dû naturellement prétendre, quel peut être l'objet de mon ambition, si ce n'est un amour effréné de la gloire & du bien public? Cet amour est si grand, je le répete, que je sens toute l'étendue des dangers auxquels je m'expose en écrivant des vérités si hardies; mais les dangers ne peuvent rien sur mon ame, & je m'y expose avec joie & avec transport, dans la douce espérance que la vérité pourra parvenir aux pieds du trône, éclairer mon Roi sur ses véritables intérêts, lui faire connoître le danger éminent auquel de coupa-

bles Conſeillers l'expoſent, & lui montrer le chemin à ſuivre pour devenir l'idole de ſon peuple.

Je ne ſçais, en m'abandonnant à l'impulſion patriotique qui me dicte cet écrit, comment il me ſera poſſible de le faire parvenir au Roi; mais s'il lui parvient, puiſſe-t-il le lire, le relire, le méditer! Ce n'eſt point une de ces dénonciations obſcures qu'un zele timide inſpire & n'oſe avouer. Je ſigne d'avance ces vérités hardies, plus touché de l'heureuſe révolution qu'elles doivent opérer, ſi elles parviennent aux pieds du trône, qu'effrayé du glaive miniſtériel qu'elles peuvent élever ſur ma tête.

Le Marquis DU CREST.